

Échanges sur la réforme territoriale avec mes collègues PPE de la commission REGI

Je suis intervenu ce mardi au sujet de la réforme territoriale française auprès de mes collègues PPE (groupe politique européen dont fait partie l'UMP) de la commission REGI.

Comme son nom l'indique, la commission du développement régional s'intéresse directement à la structure territoriale des États membres. Or, à l'heure où les régions françaises sont devenues autorités de gestion pour une grande partie des fonds structurels européens, il est nécessaire d'y voir plus clair sur les conséquences européennes de la réforme que connaît notre pays. Nos territoires ont en effet besoin d'assurances, notamment pour savoir si les montants alloués et les priorités de financement validés fin 2014 seront maintenus jusqu'en 2020 et dans quelles conditions.

Après avoir interrogé la Commission européenne à ce sujet et dans l'attente de sa réponse, il me semblait important d'entendre l'expérience d'autres États membres de l'Union. Ma présentation s'est ainsi ouverte sur des échanges fournis au cours desquels mes collègues ont pu éclairer la discussion en présentant l'expérience de leurs pays respectifs.

Ces échanges m'ont conforté dans l'idée que la clé d'une réforme réussie réside dans la concertation ainsi que dans la cohérence du projet territorial.